**BOURSE DE RECHERCHE DU GROUPE DE CANCEROLOGIE CUTANEE**

**de la Société Française de Dermatologie 2018**

**JEUNES CHERCHEURS**

**Porteur projet :** Groupe de Cancérologie Cutanée avec le soutien financier de MSD

**Montant :** 20 000 euros

**Date limite de dépôt de dossier : 26/10/2018**

 **Résumé :**

Dans le but de favoriser la recherche en Dermato-Oncologie, le Groupe de Cancérologie Cutanée effectue un appel d'offre, avec le soutien financier de MSD, destiné à soutenir unprojet de recherche clinique ou fondamentale dont la thématique doit être centrée sur l’onco-dermatologie et dont le porteur est un membre du groupe de cancérologie cutanée.

La soumission se fera par mail

**Ouverture des soumissions le 24/09/2018**

**Contact :** Dr Thomas JOUARY (thomas.jouary@ch-pau.fr)

**APPEL D'OFFRE DE RECHERCHE EN DERMATOLOGIE DU GROUPE DE CANCEROLOGIE CUTANEE**

Dans le but de favoriser la recherche en onco-dermatologie au sein du GCC avec le soutien de 2 projets de jeunes chercheurs de moins de 35 ans, le Groupe de Cancérologie Cutanée (GCC) lance en 2018 un appel d'offre de 20 000 euros avec le soutien financier de MSD.

**Objectifs et principes.**

Cet appel d'offre (AO) est destiné à soutenir un projet de recherche clinique ou fondamentale mono ou multicentriques dont la thématique doit être centrée sur l’onco-dermatologie (hors lymphome cutané) et dont le porteur est un **membre du GCC âgé de moins de 35 ans**. Ces études, pertinentes vis à vis de l'homme, pourront porter sur des stratégies diagnostiques, de dépistage ou de prévention, des essais thérapeutiques, des études épidémiologiques, des évaluations de prise en charge thérapeutique ou des études physiopathologiques.

**Règles de financement**

Le montant de la bourse de cette année permet de financer 2 projets à hauteur de 10 000€ par projet.

La somme demandée pour financer un projet ne devra pas dépasser ***10 000 €*** afin de respecter la dotation de la bourse.

Il est demandé qu’une même équipe ne dépose qu’un seul projet.

Cofinancement : Des projets faisant l’objet d’un cofinancement (PHRC, INCA…) peuvent être déposés mais le candidat doit argumenter et justifier ce cofinancement. Il est demandé de joindre au dossier de candidature un fichier structuré détaillant le budget accordé ou demandé par l’organisme assurant le cofinancement. En l’absence de présentation de ce document, le principe du cofinancement pourra être remis en cause.

Le financement des projets autorise celui de personnel mais exclut celui de gros matériel. Il peut contribuer à financer un étudiant en Master, Thèse ou post-Doc.

**Règles de soumission**

Le projet soumis doit être rédigé de manière concise (plan détaillé dans le chapitre INSTRUCTION POUR LEDOSSIER DE CANDIDATURE) en précisant le rationnel de l'étude, l'hypothèse de travail, l'objectif de l'étude, la méthodologie et les résultats attendus.

Il doit s’accompagner d’un résumé structuré de 3000 caractères maximum espaces inclus (Introduction-objectifs-matériel et méthodes -Résultats attendus)

**IMPORTANT : NOTE DE LA TRESORIERE DU GROUPE DE CANCEROLOGIE CUTANE**

Au moment de la soumission de la demande de financement il faudra prévoir le compte sur lequel sera versée la subvention en cas d’acceptation du dossier (Association, Contrat Tripartite, Université, INSERM, CNRS ou autre).

**Ethique et fonctionnement**

**Membres du Conseil Scientifique**: les membres du bureau du GCC composent le conseil scientifique, le président du GCC est le président du conseil scientifique.

**Experts** : Chaque membre du bureau du GCC sera rapporteur pour un ou plusieurs projets soumis. Chaque membre rapporteur choisira un rapporteur externe par projet. Les rapporteurs du GCC et extérieur au GCC doivent être indépendants au projet expertisé et ne pas avoir de conflits d’intérêts sur des dossiers soumis en concurrence pour cet appel d’offre.

Lors de la soumission du projet, le candidat à l’appel d’offre pourra signaler s’il le souhaite à titre indicatif les experts ou rapporteurs suggérés ou à éviter. Cette information sera transmise uniquement au Président du Conseil Scientifique (CS). Une déclaration des liens d’intérêt devra également être remplie.

Toute publication, écrite, orale ou affichée, réalisée à partir d’un projet financé dans le cadre de cet appel d’offre, devra porter la mention avec le soutien du Groupe de Cancérologie Cutanée de la Société Française de Dermatologie.

Il est également recommandé qu’une fois réalisés, les résultats des projets financés fassent l'objet d'une présentation lors d'une séance du groupe de Cancérologie cutanée et d’une séance de la SFD ou lors des Journées Dermatologiques de Paris.

**Soumission des dossiers**

Les dossiers concernant cet AO sont soumis par mail à thomas.jouary@ch-pau.fr.

Ils devront être adressés au plus tard le **26/10/2018** selon le modèle suivant qui comprend outre l’identification du candidat, le résumé du projet. Des documents annexes peuvent être éventuellement joints si nécessaire, mais l’évaluation sera basée sur le document principal.

Un accusé de réception sera envoyé au candidat et tout dossier reçu après minuit le **26/10/2018** ne sera pas pris en compte.

L’ensemble des dossiers soumis sera diffusé au bureau du GCC.

**Modalités d’évaluation et diffusion des résultats**

Les projets sont évalués par le comité d’évaluation qui sera constitué des membres du bureau du GCC.

**Le président du comité d’évaluation nomme au sein du bureau un rapporteur par projet. Ce dernier choisira un rapporteur extérieur au bureau du GCC et indépendant du projet, sans conflit d’intérêt, qui expertisera le projet selon une grille prenant en compte des items suivant :**

1) l’originalité, la pertinence et l’intérêt scientifique

2) la faisabilité, notamment en terme d’adéquation du calendrier, du montant de la subvention et de la capacité de l’équipe à mener à bien le projet

3) la méthodologie (adéquation avec l’objectif et validité des méthodes proposées).

Il sera également tenu compte de l'intérêt éventuel du projet en termes de Santé Publique ou de retombées pour le patient.

Le rapporteur du GCC et le rapporteur extérieur au GCC soumettent ainsi 2 évaluations qui feront l’objet d’une synthèse chiffrée et qualitative (avec commentaires libres).

Le rapporteur du GCC rédige cette synthèse, qu’il transmet au président du comité scientifique une semaine avant la séance plénière, accompagnée des 2 expertises du projet.

Il est demandé au rapporteur de lister sur son rapport les experts sollicités ayant décliné la demande.

L’évaluation et le classement des dossiers se fait en séance plénière du bureau. Tous les membres auront eu connaissance de l’ensemble des dossiers. Chaque dossier est présenté par le membre du bureau rapporteur du projet, avec l’avis de l’expert extérieur sollicité, permettant la discussion par l’ensemble du bureau, afin de décider de leur financement en fonction du classement.

En cas d’absence du rapporteur du GCC, celui-ci doit pouvoir être joignable par téléphone par le comité d’évaluation au moment de la réunion et aura impérativement transmis au président du comité d’évaluation, les expertises et son rapport de synthèse.

Les résultats seront ensuite publiés sur le site du GCC.

Les résultats sont adressés par le président du comité d’évaluation aux porteurs de projet avec une note de synthèse résumant brièvement le rapport de synthèse et l’avis du conseil scientifique.

Le nom des experts et des rapporteurs ayant évalué le projet n’est pas communiqué au porteur du projet et les débats au cours de la séance plénière du bureau sont confidentiels.

**Transparence et suivi de la valorisation**

Le schéma des procédures d’évaluation ainsi que la grille utilisée pour l’évaluation sont disponibles sur le site du GCC, ainsi que le résultat de l’AO et le suivi de la valorisation.

**INSTRUCTIONS POUR LE DOSSIER DE CANDIDATURE**

Le coordinateur du projet soumet le projet par mail à thomas.jouary@ch-pau.fr

La candidature est faite en français pour l’identification, le résumé, la grille budgétaire. Le projet de recherche peut être soumis en français ou en anglais.

***Le dossier de candidature est soumis selon les étapes suivantes :***

**1) Formulaire d’identification et de candidature**

**2) Lettre d’accompagnement/motivation signé par le porteur du projet**

**4) Liens d’intérêt**

**5) Description du projet de recherche**

Le dossier de description du projet doit se composer de **15 pages word maximum** (y compris figures et références) en suivant le plan ci-dessous :

1. Titre du projet
2. Investigateur principal et co-investigateurs
3. Résumé structuré pour publication sur le site du GCC

Ce résumé de **3000 caractères maximum** comprend une introduction qui situe le projet, précise l’objectif du travail et son originalité, un chapitre de méthodologie exposant les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet, le déroulement envisagé de la recherche, les conséquences attendues à long terme.

1. Descriptif détaillé du projet (10 pages word 12, interligne 1.5) :
	1. type d’étude
	2. objectifs principal et secondaires
	3. critères de jugement primaire et secondaires
	4. population étudiée (avec critères d'inclusion et d'exclusion)
	5. traitement des données et analyse statistique
	6. durée prévisible de l'étude
	7. résultats attendus
	8. capacité de l’équipe à mener le projet à terme
2. Plan de financement détaillé (1 page) : Présentation détaillée de la demande financière avec justification : nature des dépenses (vacation personnel), matériel ou produits consommables de laboratoire, missions et déplacements, dépenses de pharmacie)
3. CV du candidat avec liste des 5 principales publications des 5 dernières années du demandeur de la subvention.

**6) Documents en annexe** :

Obligatoire :

Préciser si l'étude bénéficie d'un cofinancement (demandé ou obtenu) et joindre le détail du budget déjà obtenu

Préciser sur quel compte doit être versée cette bourse (Association, Contrat Tripartite, Université, INSER, CNRS, ou autres)

Facultatifs :

Documents administratifs concernant le projet, fiches de recueil de données etc…